



....., le

**AU RESPONSABLE DEPARTEMENTAL
AUX PRESIDENTS DE CLUBS**

Objet : Dérogation Championnat Départemental

Je soussigné (nom et prénom) :

N° licence :

Club :

Demande exceptionnellement une dérogation pour tirer le Championnat Départemental

Hiver / Eté / Disciplines Nouvelles (entourer le bon choix)

Dans la (les) épreuve(s) :

.....

Est disponible les mardis et/ou vendredis suivants :

.....

.....

RAPPEL :

- Toute demande de dérogation devra être faite auprès des Présidents des 2 Clubs du Cher et du responsable départemental, par écrit et dans un délai raisonnable.
- Dans le cas où la dérogation concerne un tireur du Club organisateur, le Président de l'autre Club et le responsable Départemental devront connaître le jour du tir en dérogation.
- Tout tir dérogatoire devra avoir lieu impérativement avant la date des départementaux, dans le Club organisateur des Départementaux et à la date fixée par le Président du Club organisateur.
- Ces dispositions s'appliquent également pour les Départementaux 25 et 50 mètres et Disciplines Nouvelles.

Pour la saison 2018-2019 :

Président S.T.ALLOUIS : Rodolphe DUBOIS – dubois.rodolphe@sfr.fr

Président C.T.FOECY : François CHALMIN – f.chalmin@live.fr

Responsable Départemental : Patrick PARDON – pardon.patrick@free.fr